SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU PERCHE SARTHOIS

Pays d'art et d'histoire, Pôle touristique

24 avenue de Verdun BP 90100 - 72 404 La Ferté Bernard
Tél. : 02.43.60.72.77 - Fax : 02.43.71.42.38 - Mèl : perche-sarthois@orange.fr

RAPPORT D'ACTIVITE 2015

Web : www.perche-sarthois.fr
Facebook : https://www.facebook.com/perchesarthois

SOMMAIRE

1/ Carte d'identité du Pays du Perche sarthois

1.1 Le territoire ….....p4
1.2 Les adhérents ….....p5
1.3 Les missions statutaires ….....p5
1.4 Les membres ….....p6
1.5 Le Conseil de développement ….....p7
1.6 Les ressources humaines ….....p7
1.7 Le budget ….....p7

2/ Bilan des activités 2015

1ère partie – Pays d'art et d'histoire

1.1 Actions de sensibilisation des populations locales ….....p8
1.2 Actions éducatives ….....p10
1.3 Inventaire du patrimoine ….....p11
1.4 Communication ….....p13

2ème partie – Tourisme

2.1 Actions de communication et de promotion ….....p14
2.2 Soutien à l'économie touristique locale ….....p15
2.3 Développement de l'offre « randonnées » ….....p16
2.4 Commercialisation des journées découvertes du Pays du Perche sarthois ….....p17
2.5 Qualité des prestations et diversification des offres ….....p18

3ème partie - Environnement et Cadre de vie

3.1 Développement des circuits alimentaires de proximité ….....p19
3.2 Restauration du patrimoine bâti et réhabilitation énergétique ….....p19
3.3 Engagement dans une démarche de transition énergétique ….....p20
3.4 Accompagnement de projets locaux respectueux de l'environnement ….....p20

4ème partie - Les procédures contractuelles

4.1 La démarche Agir Pour le Perche sarthois ….....p21
4.2 Modernisation de l'artisanat, du commerce et des services en milieu rural ….....p22
4.3 Le contrat de plan État-Région 2015-2020 ….....p22
4.4 La politique territoriale régionale ….....p22
4.5 Le programme Leader ….....p24

5ème partie - Vie du Conseil de Développement.....p26

1/ Carte d'identité du Pays du Perche sarthois

(au 1er août 2016)

1.1 Le territoire

Le Pays du Perche Sarthois, c'est :

- 6 Communautés de communes
- 87 communes (commune nouvelle Tuffé Val de la Chéronne)
- 84 263 habitants *(population municipale 2013)*
- 1458 km²
- 58 hab./km²



1.2 Les adhérents

Le Pays du Perche Sarthois est un syndicat mixte ouvert, composé des collectivités suivantes :

- Communauté de communes Maine 301 : 8 580 habitants / 10 communes (Beaufay, Bonnétable, Briosne les sables, Courcemont, Courcival, Jauzé, Nogent le Bernard, Rouperroux le Coquet, Saint Georges du Rosay, Terrehault)

- Communauté de communes du Pays Bilurien : 7 213 habitants / 8 communes (Bouloire, Coudrecieux, Maisoncelles, Saint Mars de Locquenay, Saint Michel de Chavaignes, Thorigné sur Dué, Tresson, Volnay)

- Communauté de communes du Pays Calaisien : 9 877 habitants / 14 communes (Bessé sur Braye, Cogners, Conflans sur Anille, Ecorpain, Evaillé, La Chapelle Huon, Marolles Lès Saint Calais, Montaillé, Rahay, Saint Calais, Saint Gervais de Vic, Sainte Cérotte, Sainte Osmane, Vancé)

- Communauté de communes du Pays des Brières et du Gesnois : 23 420 habitants / 15 communes (Ardenay sur Merize, Connerré, Fatines, Le Breil sur Merize, Lombron, Montfort le Gesnois, Nuillé le Jalais, Saint Célerin, Saint Corneille, Saint Mars la Brière, Savigné l'Evêque, Sillé le Philippe, Soulitré, Surfonds, Torcé en Vallée)

- Communauté de communes du Pays de l'Huisne Sarthoise : 25 148 habitants / 25 communes (Avezé, Beillé, Boëssé le Sec, Bouër, Cherré, Cherreau, Cormes, Dehault, Duneau, La Bosse, La Chapelle du Bois, La Chapelle Saint Rémy, La Ferté-Bernard, Le Luart, Préval, Prévelles, Saint Aubin des Coudrais, Saint Denis des Coudrais, Saint Martin des Monts, Sceaux sur Huisne, Souvigné sur Même, Tuffé Val de la Chéronne (Tuffé + Saint Hilaire le Lierru), Théligny, Villaines la Gonais, Vouvray sur Huisne)

- Communauté de communes du Val de Braye : 10 025 habitants / 15 communes (Berfay, Champrond, Courgenard, Dollon, Gréez sur Roc, Lamnay, Lavaré, Melleray, Montmirail, Saint Jean des Echelles, Saint Maixent, Saint Ulphace, Semur en Vallon, Valennes, Vibraye)

- Conseil départemental de la Sarthe

1.3 Les missions statutaires

Le syndicat mixte a pour objet toute réalisation concourant au développement du Pays du Perche sarthois et en particulier :

- tout ce qui contribue au développement et à la mise en œuvre du Pays d'art et d'histoire
- la mise en œuvre et le renouvellement de la Charte de territoire
- l'exercice des activités d'études, d'animation, de coordination et de gestion nécessaires à la mise en œuvre des projets économiques, touristiques, sportifs, environnementaux, culturels et sociaux d'intérêt collectif prévus par la Charte de territoire
- la conclusion avec l'Union européenne, l'Etat, le Conseil régional, le Conseil départemental ou avec tout autre partenaire, de conventions ou de contrats permettant la mise en œuvre des programmes d'aménagement et de développement durable.

Dans ce cadre, il assure sur son périmètre d'intervention, la cohérence et la coordination des actions d'aménagement et de développement durable du territoire en liaison avec les Communautés de communes.

Pour accomplir ses missions, le syndicat mixte s'appuie sur les réflexions, propositions et avis du Conseil de développement.

Les agents du Perche Sarthois assurent des missions d'accompagnement aux porteurs de projets publics et privés pour la définition ou la mise en œuvre de leurs projets. Ces interventions peuvent s'intégrer à des actions liées aux politiques contractuelles ou relever des missions statutaires du Pays du Perche Sarthois.

1.4 Les membres

Il est administré par un comité syndical de 106 représentants, élus par chacun des organes délibérants des collectivités adhérentes et répartis en deux collèges comme suit :

Collectivités membres	Nombre de représentants	Nombre de voix
Collège des Communautés de communes	**98**	**98**
Pays Bilurien	9	9
Maine 301	11	11
Pays Calaisien	15	15
Val de Braye	16	16
Pays des Brières et du Gesnois	18	18
Pays de l'Huisne Sarthoise	29	29
Collège du Conseil départemental	**8**	**16**
Total	**106**	**114**

Le Bureau est composé de 15 membres, dont la composition est la suivante :

Président	Philippe Galland, élu le 27 janvier 2016
Vice-présidents	Brières et Gesnois : Christophe Chaudun
	Huisne sarthoise : Jean-Carles Grelier
	Maine 301 : Géraldine Vogel
	Pays Bilurien : Jean-Marie Bouché
	Pays Calaisien : Jean-Loup Harmand
	Val de Braye : Gérard Clément
	Conseil départemental de la Sarthe : Marie-Thérèse Leroux
Membres	Brières et Gesnois : Christine Marchand
	Huisne sarthoise : Willy Pauvert
	Maine 301 : Alain Bidault
	Pays Bilurien : Jean-Claude Godefroy
	Pays Calaisien : Jacques Lacoche
	Val de Braye : Jean-Marc Blot
	Conseil départemental de la Sarthe : Françoise Lelong

Christian Pottier, Président du Conseil de Développement, est invité aux réunions du Bureau.

Il existe trois commissions de travail :
- Politiques contractuelles
- Tourisme, Culture et Patrimoine
- Environnement et Cadre de vie

1.5 Le Conseil de développement

Le Conseil de développement représente l'instance consultative, une force de propositions et d'initiatives, une expression de la démarche participative. Il constitue à la fois un lieu de débat, un laboratoire d'idées et un organe de propositions à soumettre à la décision des élus. L'instance rassemble à l'échelon du territoire, les représentants de la société civile, les forces vives des secteurs socioprofessionnels et les représentants des associations. Il a toute latitude, sur des territoires étendus, pour organiser des modes de concertation et d'expression de la société civile, favorisant l'expression des problématiques de proximité.

Le Conseil de développement par son action contribue :

- au renforcement des liens entre la société civile et les politiques
- à l'animation, l'information et la sensibilisation des acteurs locaux du territoire
- à la production de connaissances immatérielles et à la production d'outils d'aides à la décision
- à la consolidation, voire à la création de réseaux d'acteurs locaux
- à la promotion d'un développement durable et solidaire

Le Conseil de développement a été créé en janvier 2002. L'instance actuelle, élue le 3 avril 2013, est composée de 35 membres, représentant 4 collèges : acteurs économiques ; acteurs artistiques, éducatifs et culturels ; acteurs associatifs ; acteurs du secteur sanitaire et social. Le Président est Christian Pottier.

1.6 Les ressources humaines

L'équipe compte sept agents permanents :

- Emilie Boulay, secrétaire comptable
- Vanessa Chollet, directrice
- Lauréanne Gasnier, chargée de mission Service éducatif
- Julien Hardy, chargé de mission Inventaire du patrimoine
- Sylvie Lemercier, animatrice du patrimoine
- Grégory Pottier, chargé de mission Tourisme
- Pierre-Jean Salinesi, chargé de mission Développement territorial

Par ailleurs, le Pays d'art et d'histoire fait appel à des guides-conférenciers, sous vacations, pour renforcer l'équipe lors des actions menées (animations du service éducatif et visites guidées).

1.7 Le budget

Section de fonctionnement

Le résultat 2015 en opérations réelles était le suivant :

- dépenses : 468 464,24 €
- recettes : 489 713,66 €

En intégrant l'excédent 2014 de 11 557,31 €, le résultat 2015 fait apparaître un excédent de 32 806,73 €.

Section d'investissement

Le résultat 2015 en opérations réelles était le suivant :

- dépenses : 23 446,82 €
- recettes : 23 977,00 €

En intégrant l'excédent 2014 de 30 124,47€, le résultat 2015 fait apparaître un excédent de 30 654,65 €.

2/ Bilan des activités 2015

1ère partie – Pays d'art et d'histoire

Le Perche sarthois a été labellisé Pays d'art et d'histoire en 1998. Les Villes et Pays d'art et d'histoire constituent un réseau national, d'échanges, d'expériences et de savoir-faire qui bénéficie d'une renommée nationale. Les engagements du Perche Sarthois portent sur les points suivants :

- accueillir le public touristique en mettant à sa disposition un programme de visites-découvertes
- sensibiliser la population locale
- initier le jeune public
- communiquer, diffuser et promouvoir le patrimoine
- recourir à un personnel qualifié

En 2015, la Direction Régionale des Affaires Culturelles et le Perche sarthois ont lancé les travaux de renouvellement du label Pays d'art et d'histoire. Un groupe de travail a été constitué à cet effet, avec des représentants des six Communautés de communes et du Conseil de développement.

1.1 Actions de sensibilisation des populations locales

1.1.1 Animations-découvertes



Cette année encore, différentes animations du patrimoine ont été proposées régulièrement d'avril à décembre, réunissant plus de 1000 participants.

Parmi ces animations, 22 visites ont été proposées, toutes ont été encadrées par les guides-conférenciers du Pays d'art et d'histoire. Les visites des centres anciens de La Ferté-Bernard et Montmirail ont été proposées en alternance à 5 reprises, 14 visites de sites ou visites thématiques ont été proposées et 3 visites de villages (Sceaux, Bessé-sur-Braye et Lavaré).
Par ailleurs, 1 circuit-guidé sur la Communauté de communes de l'Huisne sarthoise a eu lieu cette année. Il concernait les églises de Sceaux-sur-Huisne, Boëssé-le-Sec et Villaines-la-Gonais.



Pour allier découverte sportive et culturelle, 8 randonnées commentées à pied ou en kayak ont eu lieu en 2015. Elles ont permis de présenter des thèmes mêlant bâti et paysage rural et urbain à La Chapelle-Huon, Bessé-sur-Braye, Saint-Gervais-de-Vic, La Ferté-Bernard, Prévelles, Saint-Denis-des-Coudrais, Vibraye, Gréez sur Roc, Coudrecieux et Montaillé. En outre, quatre conférences ont été proposées sur des sujets d'actualité locale du patrimoine.
Notes : Les richesses architecturales et paysagères du territoire sont présentées à tous les publics sous diverses formes par des personnes ayant reçu une formation spécifique. Ainsi, pour garantir la qualité des contenus des animations proposées, celles-ci sont confiées à des guides conférenciers agréés par le Ministère de la Culture et le cas échéant à des spécialistes des sujets traités.

1.1.2 Monument du Mois

La 17ème opération Monument du Mois a eu lieu du 19 septembre au 17 octobre 2015 à Torcé-en-Vallée. Cette manifestation a pour but de sensibiliser les habitants d'un village à leur patrimoine par un travail préalable d'identification du patrimoine et de définition des enjeux locaux du patrimoine.
Une collaboration fructueuse avec l'ensemble des partenaires locaux (commune, service Jeunesse, équipe pédagogique de l'école, associations du village : Culture et Patrimoine Torcéens, Torcé Loisirs, Comité des fêtes, Génération Mouvement et habitants à titre individuel, associations extérieures et spécialistes) a

permis de proposer un programme de dix-sept animations sur cinq week-ends portant sur le patrimoine monumental, les traditions culturelles locales, les paysages, l'urbanisme notamment.

Fréquentation :
La diversité des propositions a permis d'attirer un large public, des habitants de toutes générations mais aussi des personnes extérieures, principalement des communes environnantes ou de communes ayant bénéficié du Monument du Mois dans le passé et parfois des personnes de beaucoup plus loin en raison d'attaches locales (exposition sur l'école) ou des spécificités de l'animation (conférence sur l'église, atelier maçonnerie,…). Ainsi, plus de 1000 personnes ont été accueillies durant le Monument du Mois.






Focus sur les Actions jeune public - En temps scolaire :
Dans le cadre des projets de l'équipe pédagogique de l'école Marie Pape Carpantier visant à sensibiliser les élèves au patrimoine local, le service éducatif du Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois a animé 28 demi-journées de médiation, visites et ateliers sur les thèmes suivants : l'histoire de Torcé-en-Vallée ; l'évolution de l'architecture et de l'urbanisme ; l'architecture religieuse et le vitrail ; les fables et chansons traditionnelles ; les techniques et matériaux de construction. Les travaux de l'année ont fait l'objet de restitutions publiques pendant toute la durée du Monument du Mois.

Focus sur les Actions jeune public - Hors temps scolaire :
Au sein du service jeunesse regroupant les communes de Torcé-en-Vallée, Saint-Célerin et Sillé-le-Philippe, les enfants et adolescents ont travaillé dans le cadre du centre de loisirs sur l'histoire de la commune et son patrimoine au travers de la réalisation d'un film d'animation sur l'évolution du village et la construction des principaux monuments et d'une vidéo mêlant fiction et faits historiques. Ces deux supports ont pu être diffusés à l'ancienne école pendant le Monument du Mois.

Communication :
Outre la diffusion des documents de communication édités par le Pays du Perche Sarthois, la diffusion du flyer et de l'affiche a pu être optimisée grâce à l'implication des habitants. La manifestation a été très bien relayée dans les médias : 12 articles dans la presse locale, plus un article d'une page dans la revue Maine Découvertes. Deux informations ont pu être réalisées sur LMTV Sarthe et plusieurs annonces ont été diffusées sur France Bleu Maine.
En outre, un document pérenne de 26 pages a été édité à 5000 exemplaires. Diffusé pendant le Monument du Mois, il intègre la collection *Laissez-vous conter* du Perche Sarthois et a vocation à servir de document d'aide à la découverte du village.



1.1.3 Manifestations nationales

Rendez-vous aux Jardins « La promenade aux jardins » :
En 2015, le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois s'est associé à la Communauté de communes du Pays des Brières et du Gesnois dans le cadre de la première fête du jardin dans le parc du manoir de Bois-Doublet. La manifestation a connu un énorme succès en réunissant environ 3000 visiteurs. Orientée vers

le développement durable, la proposition du Perche Sarthois fut de proposer la visite du parc pour présenter, à partir des vestiges et d'une documentation ancienne, l'évolution du parc dans le cadre de la restauration du manoir au tournant des XIX et XXe siècles.

Journées de l'archéologie :
Le Pays d'art et d'histoire s'est associé à la commune de Sillé-le-Philippe, afin de présenter le résultat des fouilles archéologiques menées dans le cadre de la LGV Paris-Rennes sur le secteur du Perche Sarthois.

Journées Européennes du Patrimoine :
Comme chaque année, le Pays d'art et d'histoire a coordonné les Journées Européennes du Patrimoine sur l'ensemble du territoire du Perche Sarthois, aboutissant ainsi à l'édition d'une brochure promotionnelle recensant une centaine de lieux de visites et d'animations.

1.1.4 Actions de développement d'un tourisme culturel pour les groupes



Comme tous les ans, le Pays d'art et d'histoire a accueilli les groupes de visiteurs dans le cadre du service réceptif de l'office de tourisme de La Ferté-Bernard. La majorité des groupes fréquente le centre historique de La Ferté-Bernard sous la forme d'une visite avec déplacement dans la ville en train touristique, ce qui correspond aux besoins spécifiques de la clientèle de plus en plus âgée des autocaristes. De nouveaux produits ont été testés afin d'étendre les visites de groupes sur tout le territoire du Perche sarthois.

Avec 101 groupes accueillis en 2015 soit 3821 visiteurs, la fréquentation des groupes est en augmentation sensible. Pour mémoire, elle était de 82 groupes en 2014 soit 3156 visiteurs.

1.2 Actions éducatives

Au cours de l'année scolaire 2014-2015, le service éducatif du Pays d'art et d'histoire du Perche sarthois a réalisé 21 projets différents de sensibilisation au patrimoine avec 36 classes (ou groupes) allant de la maternelle au lycée. Les projets se composent en général de plusieurs séances.
Ce sont donc 54 séances d'animations (visites et ateliers confondus) qui ont été réalisés, représentant 91 demi-journées d'animations. Au total, cette année, le service éducatif a accueilli 1221 élèves.

1.2.1 Focus sur quelques projets

Des découvertes du patrimoine spécifiques ou « à la carte » :
Suite à la demande des enseignants, des activités de découverte des communes ont été faites avec les écoles de Préval (4 séances avec les CP), Saint-Aubin-des-Coudrais (1 séance avec les CE2) et Lamnay (1 séance avec les CE2-CM1). L'objectif était, à chaque fois, de découvrir le village, son implantation, sa géographie. A cette occasion, les enfants ont pu réaliser des sténopés (photographie imprimée directement sur papier photosensible) ou encore de petites maquettes sur l'implantation du village.

Préparation du Monument du Mois à Torcé-en-Vallée : travail suivi du printemps à l'automne 2015 avec les 8 classes de l'école Marie-Pape Carpantier, avec 28 demi-journées de médiation.
Les CP ont travaillé sur les cartes postales anciennes du village et ont étudié les modifications de l'architecture, de l'urbanisme et du mode de vie. Les CE1 ont travaillé sur les ouvertures du bâti : portes et fenêtres, leurs formes et leurs utilisations à travers les siècles. Les CM1-CM2 ont travaillé sur l'histoire du village et la rédaction de textes accompagnant les cartes postales des CP.
Toutes les classes de l'école ont travaillé sur les matériaux et techniques de construction. Dans ce cadre, les CM1 et CM2 ont participé à un atelier limousinerie sur un mur de la commune et toutes les classes, à l'exception des très petites sections de maternelle, ont participé à un atelier torchis.






Les projets avec les collèges :
- Réalisation de 3 classes du patrimoine : 2 sur le thème « La Ferté-Bernard, une ville médiévale marquée par la Renaissance » avec 2 classes de 5e du collège Georges Desnos à La Ferté-Bernard (atelier vitrail et menuiserie) ; 1 sur « Le livre ancien et ses techniques traditionnelles », mise en place avec nos partenaires : la médiathèque de la Ferté-Bernard et le centre de ressources de Saint-Calais.
- Accueil de 2 classes de 5e à Saint-Calais, pour une journée patrimoine sur la thématique du livre ancien.

1.2.2 Des activités attractives

Les activités de découverte du livre ancien :
Cette année encore, les activités de médiation réalisées sur la thématique du livre ancien et les ateliers correspondants ont eu beaucoup de succès : 7 journées de découvertes ont été réalisées avec des classes de primaire, auxquelles s'ajoutent les 5 jours de la classe patrimoine menés avec un collège.
Notes : Ces découvertes du livre ancien sont l'aboutissement de plusieurs années de travail avec les médiathèques partenaires (La Ferté-Bernard et Saint-Calais). Depuis les premiers ateliers au début des années 2000 jusqu'à la création d'une classe patrimoine en 2006, cette thématique n'a cessé de séduire les enseignants.

Des demandes particulières de travail autour des contes et légendes :
Les écoles maternelles et primaires de la Chapelle du Bois et d'Avezé ont souhaité travailler sur la légende de la Velue. Ces animations ont été l'occasion de déplacements scolaires à La Ferté-Bernard et à Tuffé. Une partie du déplacement a pu se faire avec l'association Transvap, en autorail sur l'ancienne ligne Mamers-Saint Calais. Les enfants ont découvert la légende, ont affûté leur sens de l'observation avec des jeux permettant la découverte des églises. Ils ont réalisé un atelier plastique autour de ce thème.

1.3 Inventaire du patrimoine, dans le cadre de la compétence régionale

Depuis 2006, un inventaire topographique du patrimoine est mené sur l'ancien canton de Bonnétable comprenant 8 communes. Le terrain d'inventaire a été retenu, par la Région sur proposition du Pays, en raison de l'importance du patrimoine rural, notamment en pan-de-bois et de sa disparition progressive. L'opération est menée en partenariat financier et technique avec la Région des Pays de la Loire, ce qui permet d'intégrer les notices aux bases de données du patrimoine régional (www.patrimoine.paysdelaloire.fr) et à termes de les intégrer aux bases de données Mérimée et Palissy.

L'approche topographique du terrain est adoptée, basée sur la comparaison des plans cadastraux ancien et contemporain. Chaque édifice est dans la mesure du possible repéré et fait l'objet d'une information minimale. Des typologies sont établies, et certains édifices sont sélectionnés et étudiés pour leur caractère représentatif d'un type, ou au contraire parce qu'ils s'en écartent. Les recherches documentaires et de terrain sont complétées par des campagnes photographiques, des relevés architecturaux et des documents cartographiques.

L'opération est en cours d'achèvement. En 2015, le travail d'inventaire s'est poursuivi par l'étude de la commune de Bonnétable. La conférence annuelle avec les habitants et partenaires, organisée le 11 décembre, a réuni une centaine de personnes. Parallèlement, un dépliant spécifique des données de l'inventaire de la commune de Courcival a été réalisé afin de compléter ceux de Jauzé et Terrehault.

Extrait d'éléments de la conférence de Bonnétable :

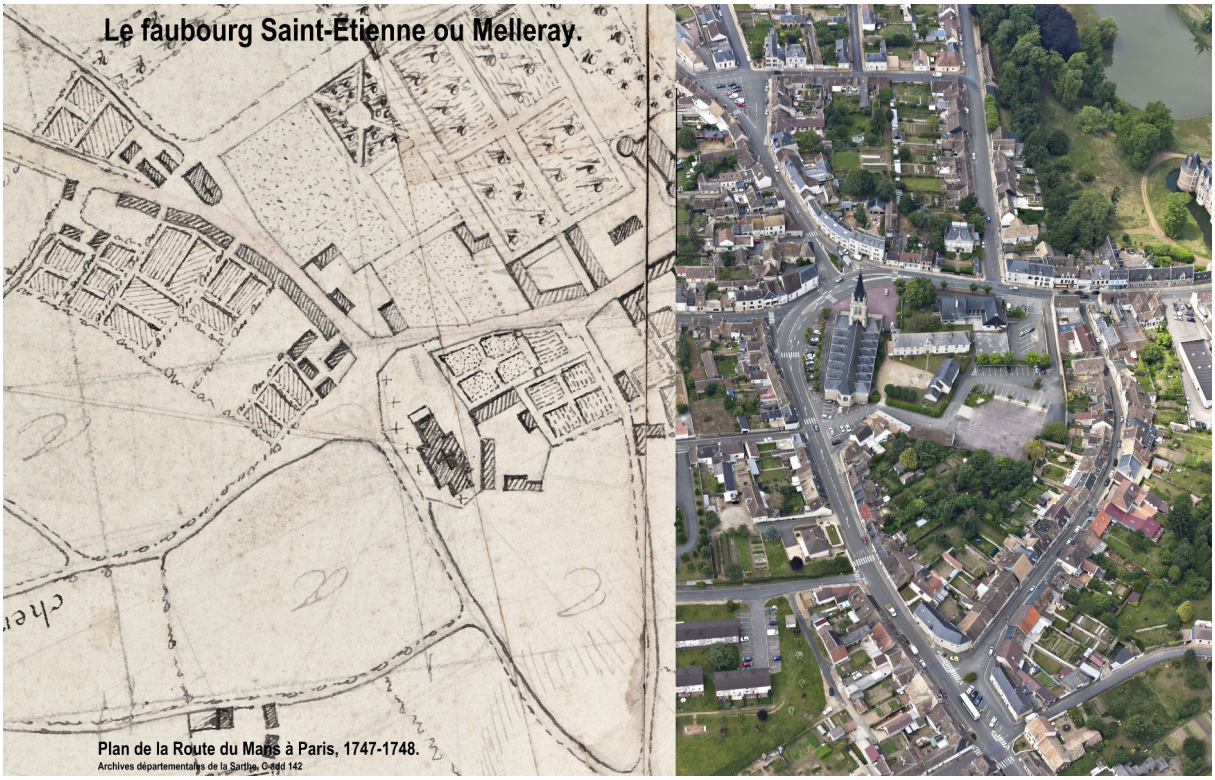



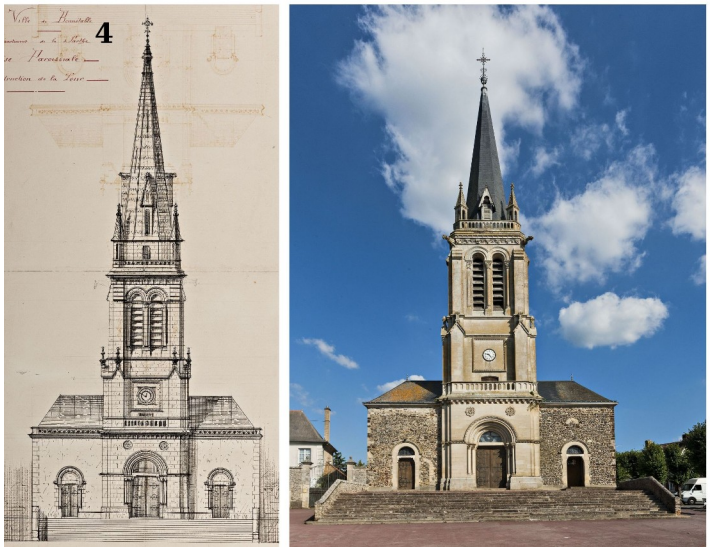

1. Elévation ouest de l'église et de la tour en 1875

Projets de tour en 1875 :

2. tour néo-renaissance à flèche

3. tour néo-renaissance à dôme

4. tour néo-romane à flèche

Dessins P. Vérité, architecte.

AD Sarthe : 1 FP 81.

1.4 Communication



1.4.1 Éditions

Comme chaque année, le Pays d'art et d'histoire a édité divers documents promotionnels et thématiques :

- programme des animations du Pays d'art et d'histoire : 8000 exemplaires
- Rando Cult' : 300 affiches et 3000 dépliants
- Journées européennes du patrimoine : 5000 exemplaires
- Monument du Mois : 300 affiches, 7000 flyers, 5000 brochures
- réimpression de la frise chronologique à 3000 exemplaires
- réimpression de la brochure de valorisation du circuit 1906 à 1000 exemplaires
- éditions thématiques à 2000 exemplaires

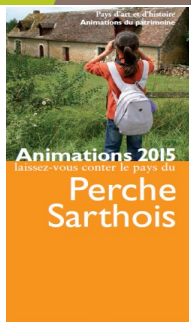

1.4.2 Expositions

En 2015, trois expositions ont été présentées dans le cadre des missions du Pays d'art et d'histoire du Perche sarthois.

Exposition Paysage en R'évolution à Saint-Calais :
Cette exposition permanente présentant l'évolution du paysage du Perche Sarthois, de ses fondements jusqu'aux interrogations actuelles liées à l'artificialisation des terres agricoles et à l'étalement urbain est présentée depuis 2008 au sein du centre de ressources de Saint-Calais.
En partenariat avec l'office de tourisme du Pays Calaisien, l'exposition permanente du Pays d'art et d'histoire est ouverte le mercredi et le samedi en saison et le mercredi et le 1er samedi du mois hors saison. L'accès y est libre et gratuit, sauf demande particulière auprès du Pays d'art et d'histoire.

Exposition itinérante Terre et bois en Perche Sarthois :
Cette exposition a été présentée de juillet à novembre à l'ancienne gare de Bonnétable ainsi qu'en décembre à l'hôpital local de Bonnétable.

Exposition Patrimoine bâti en Perche Sarthois, début d'inventaire de la Communauté de communes Maine 301 :
Créée en 2012, en partenariat avec le Service Régional de l'Inventaire, cette exposition itinérante composée de 12 panneaux, de reproductions d'archives et de matériaux de construction a été présentée au sein de l'espace régional des Pays de la Loire au Mans du 1er juin au 30 octobre 2015.



1.4.3 Opérations promotionnelles et partenariats

Fête Médiévale de Montmirail, dimanche 2 août 2015 :
Comme chaque année, le service éducatif du Pays d'art et d'histoire était présent sur la fête médiévale afin de proposer une découverte du patrimoine aux enfants sous la forme d'ateliers.

Assemblée de la Saint-Laurent de Courcival, dimanche 9 août 2015 :
A l'invitation du comité des fêtes et de la commune, le Pays d'art et d'histoire était présent à la fête champêtre de Courcival au travers d'un stand de présentation des actions du Perche Sarthois et d'un atelier pans-de-bois et torchis à destination des habitants et des touristes.

2ème partie – Tourisme

La convention départementale pour le développement touristique du territoire a été renouvelée avec le Conseil départemental de la Sarthe pour la période du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2015.
Elle précise les conditions de mise en oeuvre par le Pays touristique, sous la coordination de Sarthe développement, des actions touristiques départementales en référence au schéma départemental de développement économique 2012-2016. Les actions sont déclinées selon 5 enjeux majeurs :

- exhaustivité et qualité de l'information et du suivi de l'activité économique touristique
- cohérence d'image en direction des clientèles
- soutien à l'économie touristique, organisation et mutualisation des moyens
- qualité des prestations et diversification des offres
- accompagnement à la mise en place et au développement de la taxe de séjour

2.1 Actions de communication et de promotion

2.1.1 Les éditions



Brochure générale « Tourisme en Pays d'art et d'histoire » :
Édité à 10 000 exemplaires, ce document d'information présente l'ensemble de l'offre touristique du Pays du Perche Sarthois. Il est diffusé à l'extérieur du Pays, mais sa conception a également été guidée à des fins de communication locale. Ainsi, il est le document de référence pour les offices de tourisme du territoire.
Au sein du Perche Sarthois, sa diffusion est assurée par les offices de tourisme, les 88 communes et l'ensemble des professionnels du tourisme. En dehors du territoire, sa diffusion est assurée lors des opérations conduites par le Perche Sarthois et ses partenaires : salons, actions de communication diverses.



Le calendrier « Le Perche sarthois en fête » :
Il recense l'ensemble des animations touristiques et culturelles sur le territoire. Deux tirages de 2 500 exemplaires par an, l'un de janvier à juin, l'autre de juillet à décembre en partenariat avec les offices de tourisme du territoire qui collectent l'information.
Sa diffusion est assurée par les offices de tourisme, les mairies et les prestataires touristiques du Perche Sarthois. Toutes les manifestations collectées sont renseignées dans la base de données E-sprit.

2.1.2 Les salons touristiques



En 2015, le Perche Sarthois a participé aux opérations suivantes:

- Rendez-vous des voyageurs au Havre (29-30 janvier) : salon spécial « groupes » en partenariat avec l'office de tourisme de La Ferté-Bernard
- Salon du tourisme de Nantes (27/02-01/03)
- Salon Rando de Lille (13-15 mars)
- Salon du tourisme + Rando Paris (19-22 mars)
- Mans'Art au Mans (11-12 avril) avec les sites de visite locaux
- 40 ans de la Transvap à Beillé (6-7 juin)
- Saint-Saturnin Classic British Welcome (12 juin) pour la valorisation du Grand Prix A.C.F. 1906.
- Foire du Mans 2015 (septembre)

2.1.3 Les outils numériques

Le site Internet, la page facebook et la lettre d'information :
Les dépenses de l'année correspondent à des actions d'amélioration du site internet du Perche Sarthois afin d'exploiter au mieux les renseignements saisis dans E-sprit (recherche à proximité, affichage des offres alentour …).

E-sprit :
Le Pays du Perche Sarthois est chargé de la co-production des offres touristiques de son territoire dans la base de données E-sprit. Cela représente plus de 400 offres. Cette gestion s'organise avec les 4 offices de tourisme que compte le territoire. Ils sont également co-producteurs.
Les sites internet du Pays du Perche Sarthois, des offices de tourisme du Val de Braye et du Pays Calaisien sont alimentés par la base de données E-sprit. Cela participe à la sensibilisation des prestataires touristiques du territoire.

Start (statistiques régionales du tourisme) :
Le poste ingénierie touristique du Pays du Perche Sarthois invite mensuellement les professionnels de son territoire, identifiés partenaires START, à saisir leurs données de fréquentation en ligne.
En 2015, le panel du Pays du Perche Sarthois était composé de 3 campings, 1 village de chalets, 2 chambres d'hôtes, 3 hôtels, 6 lieux de visite, 23 meublés de tourisme et 4 offices de tourisme.

2.1.4 Les autres supports de communication

Les accueils « presse » :
L'accueil de journalistes est réalisé en partenariat avec Sarthe Développement dans le but de véhiculer de l'information relative au territoire dans des magazines étrangers et / ou thématisés. Les frais inhérents à ces accueils sont partagés entre Sarthe Développement et le Pays du Perche Sarthois.

Les insertions :
Les insertions dans la presse, les revues et les guides thématiques participent activement à la sensibilisation des touristes et des locaux. Différentes insertions dans des supports de communication ont été réalisées en 2015 dans le but d'informer les touristes et les locaux des atouts touristiques et culturels du Pays du Perche Sarthois.



2.2 Soutien à l'économie touristique locale

2.2.1 Mise en réseau des sites touristiques

Nouveaux mobiliers de promotion mutualisés :
Dans le cadre des travaux du Conseil de Développement du Pays du Perche Sarthois sur le thème « Développer l'économie touristique en Perche Sarthois », différentes pistes d'action ont été mises en exergue. Parmi celles-ci, les actions relatives aux fiches 2.2 « coordonner les outils de communication à l'échelle du Perche Sarthois » et 3.1 « s'appuyer sur les têtes de pont pour valoriser les autres sites touristiques du Pays » ont conduit à la réalisation de deux nouveaux mobiliers de promotion des sites touristiques du territoire :

- à titre expérimental, au zoo de Pescheray, du mobilier permettant de valoriser les autres lieux de visite du territoire a été installé, avec l'aide du Conseil de Développement.
- un stand de valorisation des atouts touristiques et patrimoniaux du Pays du Perche Sarthois a été réalisé. Ce stand est destiné à un usage extérieur et est mis à disposition gratuitement des offices

de tourisme, des lieux de visites et autres partenaires…

Coordination des animations sarthoises du festival « Tout feu, tout flamme » :
Du 7 février au 1er mars, le Perche Sarthois a coordonné et promu les animations du territoire, dans le cadre du festival inter-Perche « Tout feu, tout flamme » initié par l'écomusée du Perche à Saint-Cyr-la-Rosière. Le principe est de proposer aux locaux et aux touristes des animations pendant les vacances d'hiver. Sur le territoire, les animations organisées par les partenaires ont réuni plus de 1000 personnes.

2.2.2 Formation « Shooter d'images »



Dans le cadre des réunions d'échanges du personnel des offices de tourisme, animées par le Perche sarthois, est né le besoin d'améliorer l'image visuelle des sites touristiques locaux. Ainsi, une formation « Shooter d'images » a été organisée du mardi 20 au vendredi 23 octobre 2015. 10 personnes ont assisté à cette formation (personnel des offices de tourisme, chargés de communication des Communautés de communes et personnel du Perche sarthois).

Avantages procurés par la formation :
- développer une nouvelle compétence dans les offices de tourisme
- aller à la rencontre des prestataires et mieux valoriser leurs offres
- un retour direct sur « investissement » (fournir les photos et la vidéo)
- meilleure valorisation sur E-sprit

A la suite de la formation, chaque office de tourisme s'est vu remettre, par le Perche sarthois, du matériel photo/vidéo semi professionnel permettant de valoriser leur savoir-faire auprès des acteurs du territoire.

2.2.3 Vidéo de valorisation touristique et patrimoniale



Toujours dans le cadre des propositions du Conseil de Développement, a été réalisée une vidéo de promotion des atouts touristiques et patrimoniaux du territoire.

La vidéo est utilisée lors des salons touristiques auxquels le Pays du Perche Sarthois participe. Elle est également diffusée dans les offices de tourisme du territoire et mise à disposition des organismes partenaires du Pays du Perche Sarthois.

2.2.4 Campagne photographique

Le Pays du Perche Sarthois dispose d'un fond photographique de qualité. Toutefois, peu de photos illustraient la thématique des visites guidées et des animations du Pays d'art et d'histoire. Les élus ont ainsi fait le choix de réaliser, en 2015, un reportage photographique permettant de valoriser cet aspect clé dans la mise en tourisme du Pays du Perche Sarthois. Ces photos sont mises à disposition gratuitement des partenaires du Pays du Perche Sarthois.

2.3 Développement de l'offre « randonnées »

2.3.1 Valorisation du cyclotourisme

Afin de compléter l'action sur la randonnée pédestre, la commission Tourisme, culture et patrimoine a souhaité mener une réflexion spécifique sur le vélo. Dans le cadre du schéma départemental « La Sarthe à vélo », l'itinéraire structurant nord-sud en Sarthe peut être complété de boucles secondaires. C'est sur ce

dernier aspect que Séverine Besson a été recrutée au Pays du Perche Sarthois en tant que stagiaire. En effet, à partir des boucles existantes (Bonnétable, La Ferté-Bernard, Vibraye et Saint-Calais), sa mission a consisté à les relier entre-elles par l'intermédiaire d'autres boucles ou de liaisons et à relier ce maillage à l'axe structurant nord-sud de « La Sarthe à Vélo ».
Les Communautés de communes, les associations de cyclotouristes, le Conseil départemental de la Sarthe et le Comité Départemental de Cyclotourisme de la Sarthe ont été associés à la réflexion.

La proposition finale comprend 10 boucles, des itinéraires de liaison et des variantes parcourant l'ensemble du territoire du Perche Sarthois. Pour chaque boucle, les besoins en termes de jalonnement ont été identifiés ; l'objectif final étant de matérialiser ces boucles dans le paysage du Perche Sarthois.
Fin 2015, les demandes d'autorisation auprès des communes et du Conseil départemental étaient lancées.

2.3.2 Valorisation de la randonnée pédestre

Édité en 2011, le Guide Rando du Perche Sarthois est un véritable outil de valorisation du territoire auprès des randonneurs. Les 4 000 exemplaires imprimés en 2011 arrivent à épuisement de stock.

Afin de maintenir la qualité des itinéraires, trois journées de formation au balisage ont été réalisées par le Pays du Perche Sarthois et proposées aux bénévoles et au personnel des collectivités en charge de l'entretien des chemins de randonnée.

2.3.3 Valorisation de la randonnée en kayak



En 2015, pour la douzième année, le Perche Sarthois a participé au week-end dédié à la découverte de la vallée de l'Huisne et de ses producteurs locaux le samedi 27 juin, événement organisé par le Canoë Kayak Club Fertois et ayant réuni près de 200 personnes.

Parallèlement, le Perche sarthois poursuit son accompagnement auprès des collectivités pour créer, sur la rivière l'Huisne, de nouvelles portions navigables.

2.4 Commercialisation des journées découvertes du Pays du Perche sarthois

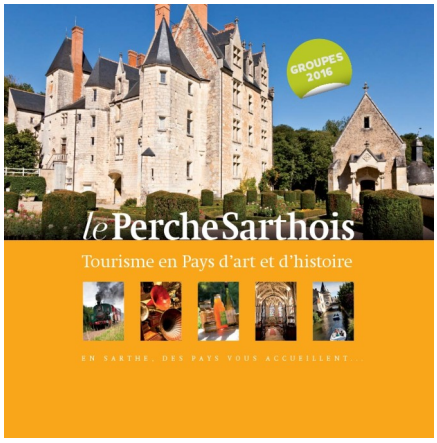

Le Pays du Perche sarthois commercialise des journées de découverte à destination des groupes, dont le service réceptif est confié à l'office de tourisme de la Ferté Bernard.
Le Pays conçoit les circuits, sollicite les partenaires, réalise toute la campagne d'édition et de communication autour des produits. L'office de tourisme reçoit les demandes clients, organise les séjours et s'occupe de la facturation.

La brochure de présentation des produits groupe :
Plaquette de promotion destinée à commercialiser des circuits pour groupes auprès d'autocaristes, de comités d'entreprises, d'associations, de collectivités…, elle est éditée à 8 000 exemplaires. 9 circuits découverte y sont proposés à la commercialisation, avec des suggestions de visites pour organiser des séjours à la demande.
La diffusion de cette plaquette est assurée par une opération de marketing direct effectuée pour sensibiliser de nouveaux autocaristes, associations, clubs, centres communaux sociaux, comités d'entreprises… aux produits groupes proposés par le Pays du Perche Sarthois.
Quelques chiffres du bilan de la commercialisation auprès des groupes

2015, la meilleure année depuis les débuts de la commercialisation en 1997.

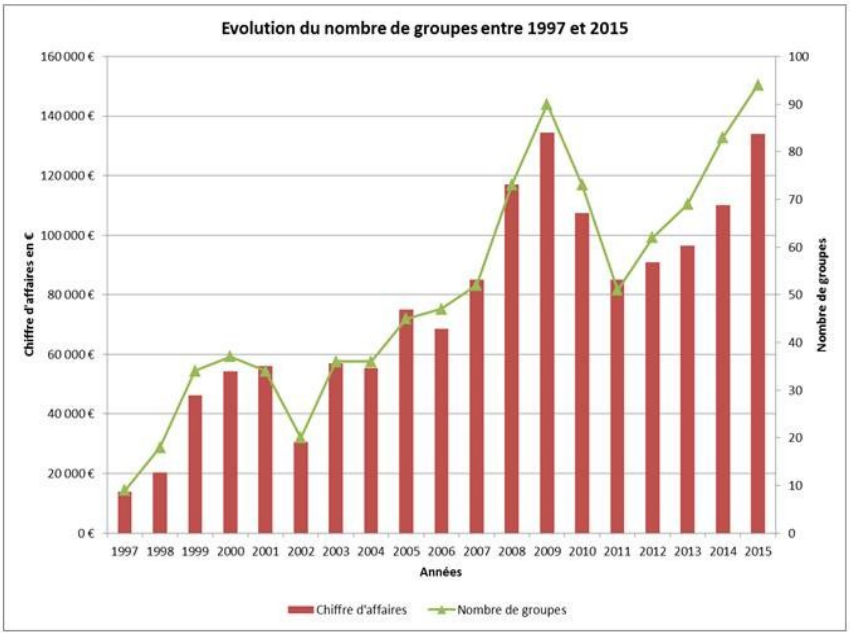

94 groupes

=

4138 pers.

134000 € c.a.

32,40 € / pers.

Origine géographique des touristes : 30% Île de France, 26% Normandie, 20% Centre, 17% Pays de la Loire, 6% Poitou Charentes
Type de clientèle : 56% autocaristes, 36% clubs et associations, 8% CCAS

2.5 Qualité des prestations et diversification des offres

Classement / Plan qualité tourisme :
Le Pays du Perche Sarthois sensibilise les prestataires touristiques de son territoire et les porteurs de projets à l'existence de différents labels dont « Qualité tourisme ».
Au 27 mai 2015 étaient classés « Qualité tourisme » sur le territoire du Perche Sarthois : le camping du Lac à Saint-Calais, l'Auberge de la Forêt à Vibraye, le Castel camping de Chanteloup à Sillé-le-Philippe, le restaurant le Marais à La Ferté-Bernard.

Le label Tourisme et Handicap :
Tout comme la démarche « Qualité tourisme », le chargé de mission Tourisme du Perche Sarthois sensibilise les prestataires touristiques au label Tourisme et Handicap.
Dix prestataires touristiques sont labellisés sur le territoire : le camping du Lac à Tuffé, le manoir de la Cour à Coudrecieux, l'Auberge du château à Bouloire, le Pressoir Hôtel à Saint-Calais, l'office de tourisme du Pays Calaisien, le complexe aqualudique Sittellia à Montfort-le-Gesnois, l'hôtel-restaurant des Confins du Perche à Sceaux-sur-Huisne, le village vacances pour enfants HPE à Lavaré, le camping du Val de Braye à Bessé-sur-Braye et le train touristique de Semur-en-Vallon.

Labellisation d'itinéraires :
Le Pays du Perche Sarthois poursuit son travail de qualification de son offre de loisirs de nature en participant aux travaux proposés dans le cadre de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires et en soumettant des itinéraires à la labellisation. Différents itinéraires sont actuellement dans une démarche de labellisation (circuit de randonnée pédestre et circuit VTT en Pays Calaisien, 10 boucles cyclo-touristiques à l'échelle du Perche Sarthois notamment).
Fin 2015, le circuit de randonnée pédestre reliant La Chapelle-Huon à Saint-Gervais-de-Vic a été labellisé.

3ème partie - Environnement et Cadre de vie

Dans le cadre, notamment, des stratégies de candidatures aux politiques contractuelles, le Perche sarthois initie des actions en lien avec les nouveaux enjeux environnementaux, priorités devenues incontournables pour l'accès aux cofinancements publics.

3.1 Développement des circuits alimentaires de proximité

En 2015, une démarche de territoire pilote a été lancée par le Département de la Sarthe, l'Association des maires, le Pays du Perche sarthois, la Chambre d'agriculture de la Sarthe et le GAB 72.

Une réunion territoriale a été organisée le mercredi 24 juin 2015 au collège de Vibraye, réunissant une soixantaine de participants : élus du territoire, responsables des structures de restauration collective et producteurs.



A cette occasion, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé ayant pour objectif d'identifier les acteurs publics intéressés par cette initiative.
Huit collectivités (Boëssé-le-Sec, Connerré, Montfort-le-Gesnois, Nogent-le-Bernard, Saint-Aubin-des-Coudrais, Saint-Maixent, Saint-Mars-la-Brière, Tuffé) ont répondu à cet appel à candidatures.
Pour 2015-2016, l'expérimentation est pilotée et financée par le Conseil départemental de la Sarthe et animée par la Chambre d'agriculture et le Groupement des Agriculteurs Biologiques.

Après la réunion de lancement le 21 octobre 2015, des échanges entre ces collectivités, puis des diagnostics individuels ont été établis, au cours du dernier trimestre de l'année, pour définir des opérations communes, qui se dérouleront au cours du premier semestre de l'année 2016.

3.2 Restauration du patrimoine bâti et réhabilitation énergétique

Conscient de l'intérêt architectural et paysager de son territoire, le Pays d'art et d'histoire du Perche sarthois s'est mobilisé dès la fin des années 1990 dans le cadre de son label Pays d'art et d'histoire en faveur de la sauvegarde du patrimoine grâce à la mise en place d'actions de sensibilisation des publics : visites, conférences, ateliers d'initiation, éditions...
En outre, cette démarche l'a amené à développer dans les années 2000 des actions spécifiques afin de renforcer ces objectifs de sauvegarde et de restauration du patrimoine s'appuyant sur une connaissance scientifique du sujet et de favoriser la restauration de qualité, par des aides financières régionales gérées localement, assorties d'un accompagnement technique des porteurs de projets.

Le bilan des aides, régionales et européennes, aux particuliers pour la restauration du patrimoine bâti non habitable, dans le cadre des politiques contractuelles du Perche sarthois, a permis de déterminer l'évolution des enjeux en matière de restauration du patrimoine. S'il faut continuellement s'attacher à préserver les spécificités de l'architecture locale lors des opérations de restauration du bâti ancien, il faut également s'attacher à une réhabilitation énergétique adaptée grâce à la mise en œuvre de techniques d'isolation compatibles avec le caractère architectural des bâtiments et avec les matériaux naturels afin de garantir l'attractivité et la durabilité de ce patrimoine.

Un groupe de travail a été constitué à cet effet, réunissant des membres des commissions Tourisme, culture et patrimoine, Environnement et cadre de vie et du Conseil de développement. Il a pour rôle de mettre en place des actions dans ce domaine. Cet axe sera développé dans la prochaine Convention du Pays d'art et d'histoire,

dont le renouvellement interviendra en 2016.

3.3 Engagement dans une démarche de transition énergétique

Dans le cadre du Nouveau Contrat Régional 2014-2017, puis de la démarche Agir Pour le Perche sarthois (octobre 2015) et enfin du nouveau programme Leader 2014-2020, le Pays s'engage, petit à petit, sur propositions de la Commission Environnement et cadre vie, dans une démarche de transition énergétique et environnementale.

Plusieurs décisions stratégiques sont clairement mises en avant dans les contractualisations en cours :

- soutien au développement des circuits alimentaires de proximité
- soutien aux démarches innovantes liées à la gestion de proximité des déchets organiques
- mise en place d'une politique environnementale et énergie/climat
- réhabilitation énergétique qualitative du patrimoine communal
- préservation de la qualité environnementale et paysagère
- développement des modes de déplacements doux piétons et cyclistes

3.4 Accompagnement de projets locaux respectueux de l'environnement

En 2015, le Perche sarthois a poursuivi son rôle d'animateur territorial, conformément à ses rôles de facilitateur, dans l'accès au financement et au montage de dossiers administratifs et médiateur, dans les relations avec les partenaires.

Soutien permanent à la filière Bois-Énergie :
Depuis dix ans, le Pays du Perche sarthois s'est engagé dans le soutien au développement de la filière Bois-Energie sur son territoire en partenariat avec les relais bois énergie sarthois. En 2013, une convention a été signée, pour trois ans, entre les différents partenaires afin de définir les rôles de chacun.

Afin de poursuivre les efforts, les élus du Perche sarthois ont décidé, dans le cadre du nouveau programme Leader 2014-2020, de bonifier financièrement les projets de réhabilitation du patrimoine communal faisant appel au bois énergie comme mode de chauffage.

Animation de rencontres sur la méthanisation collective :
Trois rencontres ont été proposées en 2015 avec le partenariat de la Chambre d'agriculture de la Sarthe :

- une réunion en mai avec les agriculteurs
- une rencontre en septembre avec l'entreprise SOCOPA de Cherré, la Chambre d'Agriculture, le Conseil Départemental et la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise. L'objectif était notamment d'appréhender leur intérêt pour le sujet, et mieux mesurer leurs besoins.
- un déplacement en décembre pour les agriculteurs, élus et autres partenaires pour visiter deux usines de méthanisation : Bio Energie Touraine à Saint-Paterne-Racan (37) et SCEA la Bondonnière à Pernay (37).

Suivi du projet d'érosion des sols :
Le Pays du Perche sarthois suit avec bienveillance le projet innovant, initié par un groupe d'agriculteurs sur le Pays calaisien. Le projet a pour objectif de pérenniser la fertilité des sols agricoles en les préservant contre le processus de dégradation, en particulier l'érosion des sols.

Participation aux réunions, conseils pour optimiser/sécuriser le projet et recherches de financements font partie du rôle de suivi exercé par le Perche sarthois.

4ème partie - Les procédures contractuelles

4.1 La démarche Agir Pour le Perche sarthois, avec la Région

Le Comité syndical du 2 février 2015 a approuvé le lancement de la démarche Agir Pour. La Région des Pays de la Loire, via son Agence régionale, coordonne la réflexion et accompagne le Pays dans l'élaboration d'une feuille de route stratégique, co-construite avec les acteurs du développement économique local à l'issue d'une phase d'échanges et d'intense concertation.

Suite au lancement de la démarche en juin, de nombreux temps d'échanges participatifs ont été organisés :

- 6 ateliers thématiques les 6 et 9 juillet réunissant 61 participants sur les thèmes du logement, de l'agriculture, de l'économie sociale et solidaire, du développement économique, de l'emploi et de la formation ou encore du tourisme, de la culture et du patrimoine
- 1 séance de travail le 7 juillet, spécifique aux entreprises en présence de 19 acteurs
- 3 groupes d'experts « commerce et artisanat », « mobilité », « rencontres associatives », en complément des ateliers (les 9, 11 et 16/09/15) avec 48 participants
- 6 réunions de comité technique et 4 réunions de comité de pilotage

La restitution finale a eu lieu le 23 octobre à Thorigné sur Dué. A cette occasion, le Pays a présenté à la Région sa feuille de route avec les actions qu'il souhaite mettre en œuvre avec les partenaires.

Orientation stratégique	Actions
1. créer des effets levier pour soutenir une économie diversifiée	1. réalisation d'un schéma du foncier et de l'immobilier d'entreprise
	2. mise en œuvre du dispositif régional MACS
	3. développement de la silveréconomie sur le territoire
	4. création d'une offre dédiée aux associations dans les Maisons de services
	5. mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement des entreprises industrielles
	6. soutien au projet industriel de l'entreprise Arjowiggins à Bessé sur Braye
2. soutenir une agriculture innovante	7. création d'une ferme relais dans un territoire test
	8. mise en œuvre d'une démarche collective de lutte contre l'érosion des sols
	9. développement et soutien de la filière bois-énergie (bois déchiqueté)
	10. développement des circuits alimentaires de proximité
	11. émergence d'un projet collectif de méthanisation sur le territoire
3. conduire une politique territoriale de l'habitat	12. réalisation d'un diagnostic territorial « habitat »
	13. élaboration d'un plan d'actions pour concilier restauration du patrimoine et réhabilitation énergétique
4. soutenir la mobilité et l'accès à l'emploi	14. déploiement de la plateforme mobilité départementale à tout public
5. affirmer l'identité touristique et culturelle du territoire	15. plan d'actions inter régional à travers la création d'une marque « Perche »
	16. accompagnement à la structuration du pôle touristique GRAALS
	17. structuration de la filière « céramique » à l'échelle du Perche sarthois
	17bis. maintien et développement des lieux de visite touristiques
	18. création d'un événement « voyage en Perche sarthois »
6. coordonner l'action publique locale pour freiner les disparités	19. création d'une équipe du développement économique sur le territoire
	20. création d'un office de tourisme de destination

4.2 Modernisation de l'artisanat, du commerce et des services en milieu rural

Suite à la validation de la feuille de route Agir Pour le Perche sarthois, le Pays a candidaté auprès de la Région des Pays de la Loire, dès la fin des élections régionales, pour le lancement de la fiche n°2 relative à la mise en œuvre, par le syndicat mixte du Perche sarthois, du dispositif régional d'aides aux entreprises locales pour la modernisation de l'artisanat, du commerce et des services en milieu rural MACS (délibération du Comité syndical du 14 décembre 2015).

Dans la continuité des précédentes ORAC (Opérations de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce), la nouvelle aide régionale MACS a pour objectif de consolider les entreprises commerciales, artisanales et de services de proximité et contribue au maintien du maillage économique des territoires. Ce dispositif comprend des aides pour l'animation du territoire, des aides à l'investissement de modernisation des entreprises et des aides pour les actions collectives d'accompagnement des entreprises.

Dans le cadre du programme Leader 2014-2020, des aides complémentaires seront mobilisées, afin de tendre vers le taux maximal d'aide publique de 30 % (la Région apportant une aide de 15%).
L'objectif est fixé à 100 dossiers bénéficiaires sur la durée de mise œuvre du programme de 3 ans.

4.3 Le contrat de plan État-Région 2015-2020

Le volet territorial du Contrat de Plan État-Région 2015-2020 a vocation à réduite les inégalités territoriales entre les territoires afin de renforcer la cohésion de la région. Il cible ainsi les territoires bénéficiant de la démarche Agir Pour afin de conforter la cohérence de l'intervention de l'État avec celles de la Région et des collectivités et d'optimiser l'effet de levier des subventions.

Ainsi, grâce à l'engagement du Pays du Perche sarthois dans la démarche Agir Pour, conduite par la Région des Pays de la Loire, le territoire a obtenu l'ouverture d'un volet territorial dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région 2015-2020, avec une enveloppe conséquente de 1,936 millions d'euros.

Contrairement à la période 2000-2006, pour laquelle il avait été défini un programme d'actions à l'échelle du Pays, sur propositions des Communautés de communes ; pour la période 2015-2020, l'État a retenu comme méthodologie des appels à projets à raison de deux par an.

4.4 La politique territoriale régionale

Grâce à ce troisième contrat consécutif, signé entre le Pays et la Région des Pays de la Loire, ce sont plus de 16 millions d'euros de crédits régionaux qui sont injectés sur le territoire depuis 2006.
Le Pays du Perche sarthois est chargé, en tant que chef de file du contrat et interlocuteur direct de la Région, d'élaborer la stratégie de développement local, de monter le programme d'actions et d'effectuer le suivi administratif des dossiers de demande de subvention.

Le Contrat Territorial Unique 2010-2013 se poursuit (date butoir pour le solde des dernières opérations : décembre 2017). Sur les 40 actions inscrites au programme après avenant, 27 étaient soldées fin 2015, 3 étaient terminées mais non soldées, 10 étaient en cours de réalisation.

Le Nouveau Contrat Régional 2014-2017 porte sur 46 actions, représentant près de 40 millions d'euros d'investissement et une enveloppe régionale de 5 549 000 €.
Fin 2015, 17 dossiers de demande de subvention étaient validés en commission permanente régionale.

Le programme d'actions est le suivant :

N°	Intitulé des actions	Maître d'ouvrage	Coût	NCR
1	Extension de la ZA du Pressoir à St Calais	Pays Calaisien	670 945 €	141 964 €

2	Construction d'un bâtiment blanc à Bouloire	Pays Bilurien	739 645 €	168 225 €
3	Rénovation du site de la Vieuville en gîte	Maine 301	900 000 €	173 323 €
4	Mise en valeur du muséotrain	Association CCFSV	96 000 €	16 895 €
5	Réhabilitation énergétique de bâtiments	Nogent-le-Bernard	140 063 €	26 565 €
6	Rénovation énergétique du "service social"	Pays Bilurien	226 080 €	50 125 €
7	Réhabilitation de la bibliothèque communale	Sceaux-sur-Huisne	183 500 €	30 060 €
8	Rénovation thermique de la salle polyvalente	Surfonds	70 000 €	10 795 €
9	Réhabilitation énergétique des bâtiments scolaires	Ardenay-sur-Mérize	190 000 €	34 010 €
10	Création d'un cheminement doux	Boëssé-le-Sec	86 656 €	15 598 €
11	Création d'une liaison douce	St-Aubin-des-Coudrais	200 000 €	27 000 €
12	Modernisation du centre de tri du Ganotin	SMIRGEOMES	2 888 630 €	350 000 €
13	Etude de faisabilité d'un projet de méthanisation	Perche Sarthois	40 000 €	32 000 €
14	Maison de santé pluridisciplinaire multi sites	Pays Calaisien	1 621 200 €	351 627 €
15	Maison de santé pluridisciplinaire multi sites	Val de Braye	1 553 500 €	273 393 €
16	Maison de santé pluridisciplinaire à Bonnétable	Maine 301	950 000 €	187 000 €
17	Extension du restaurant scolaire de l'école	Saint Mars la Brière	581 482 €	94 853 €
18	Extension du restaurant scolaire	Montfort-le-Gesnois	369 100 €	59 518 €
19	Construction d'un restaurant scolaire	Cherreau	500 000 €	82 800 €
20	Construction d'un groupe scolaire	Le Luart	416 000 €	74 880 €
21	Mise en place d'un RAM	Pays Calaisien	500 000 €	50 000 €
22	Réalisation d'un bâtiment pour la Petite Enfance	Brières et Gesnois	250 000 €	44 750 €
23	Construction de locaux pour l'accueil du CLSH	Tuffé	380 000 €	63 000 €
24	Locaux pour la petite enfance et le centre culturel	Val de Braye	800 000 €	140 788 €
25	Réhabilitation complète de l'ESCAL	La Ferté-Bernard	2 500 000 €	473 111 €
26	Acquisition de matériels scéniques itinérants	Asso. Jamais 203	45 500 €	9 100 €
27	Construction d'une salle de spectacles	Connerré	2 591 540 €	394 247 €
28	Création d'un pôle culturel de proximité	Gréez-sur-Roc	287 000 €	50 508 €
29	Aménagement de la bibliothèque relais	Torcé-en-Vallée	137 000 €	21 981 €
30	Construction d'une bibliothèque/ médiathèque	Bessé-sur-Braye	338 570 €	33 857 €
31	Réhabilitation de la salle communale et ses abords	Courgenard	530 140 €	90 330 €
32	Construction d'une salle sportive	Connerré	2 220 000 €	393 800 €
33	Rénovation du gymnase	Bouloire	547 806 €	136 087 €
34	Extension de la salle de sports interco. du Luart	Huisne sarthoise	800 000 €	119 430 €
35	Construction d'un centre aquatique	Huisne sarthoise	12 541 806 €	405 353 €
36	Création d'une salle multisports	Bonnétable	880 000 €	176 000 €
37	Création d'un équipement multi activités	Cherré	100 000 €	18 000 €

38	Construction vestiaires et tribune pour le football	Le Breil-sur-Mérize	301 125 €	53 901 €
39	Création d'équipements de loisirs de plein air	Brières et Gesnois	312 000 €	81 885 €
40	Aménagement de la zone de loisirs	Thorigné-sur-Dué	256 000 €	48 200 €
41	Réalisation d'un terrain multisports	Pays Bilurien	97 350 €	21 875 €
42	Réalisation d'un city-stade	Savigné-l'Evêque	104 000 €	18 616 €
43	Création d'une structure d'escalade au gymnase	Vibraye	52 000 €	9 150 €
44	Inventaire du patrimoine culturel	Perche Sarthois	120 000 €	96 000 €
45	Ingénierie du Pays	Perche Sarthois	458 000 €	366 400 €
46	Fonctionnement du Conseil de Développement	Perche Sarthois	40 000 €	32 000 €
		TOTAL	**39 612 638 €**	**5 549 000 €**

4.5 Le programme européen Leader

Dans le cadre de la politique agricole commune, LEADER (liaison entre actions de développement de l'économie rurale) constitue un axe méthodologique du programme de développement rural hexagonal destiné à financer des projets pilotes à destination des zones rurales, avec une particularité : il est mis en œuvre directement par des GAL (Groupes d'Action Locale), agissant au nom de territoires de projets sélectionnés par le biais d'un appel à projet régional.

Les territoires définissent leurs propres priorités d'action, et les fonds européens interviennent, en complément de fonds publics, pour les aider à atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés.
La stratégie de développement doit respecter les principes fondamentaux suivants : un partenariat public-privé, une approche ascendante, une approche intégrée des différents secteurs de l'économie rurale des projets novateurs, une ouverture vers d'autres territoires, notamment étrangers, dans le cadre d'actions de coopération, une participation active à la mise en réseau des acteurs du développement rural.

Avec ce second contrat consécutif, ce sont près de 3 500 000 € de crédits européens qui seront mobilisés pour soutenir des projets sur le territoire du Perche sarthois entre 2007 et 2020.

Le programme Leader 2007-2013 :
Lors du Comité de programmation Leader du 7 avril 2015, les derniers dossiers de demande de subvention ont été approuvés. L'enveloppe finale s'élève à 1 119 803 € (contre 800 000 € initialement) ayant permis d'accompagner 83 projets.

Séquence de valorisation Leader :
A la demande de la Région des Pays de la Loire, une séquence de valorisation a été organisée le vendredi 9 octobre à 17h30 à Préval (création d'une salle d'activité et de motricité avec jardin pédagogique). L'objectif était de promouvoir l'apport des fonds européens sur le territoire, présenter la stratégie de la prochaine programmation 2014-2020, et présenter un site soutenu sur la période 2007-2013.

Le programme Leader 2014-2020 :
Le Pays du Perche Sarthois a déposé, auprès de la Région, nouvelle autorité de gestion des fonds européens, sa candidature Leader le 28 novembre 2014. La stratégie du futur programme a été validée par les membres du comité de programmation, et les fiches actions ont été élaborées par les commissions Tourisme, culture et patrimoine et Environnement et cadre de vie du Pays.
En début d'année 2015, suite à l'accord pour le dispositif Agir Pour, la Région a demandé au Pays de modifier la stratégie de la candidature, afin d'intégrer davantage d'actions en lien avec le développement économique du territoire, permettant ainsi un abondement de l'enveloppe de 500 000 €.

La commission permanente du Conseil régional, réunie le 29 juin 2015, a ainsi décidé d'allouer une enveloppe de 2 355 000 € au GAL du Perche Sarthois pour la mise en œuvre de son programme d'actions Leader 2014-2020. Le projet de convention a été approuvé au Comité syndical du 14 décembre 2015.

Maquette financière :

n°	Intitulé de l'action	Leader
1	soutien à l'action touristique et patrimoniale du Pays du Perche Sarthois	180 000 €
2	amélioration de l'offre en équipements et aménagements touristiques	300 000 €
3	soutien aux projets de restauration et de valorisation du patrimoine	240 000 €
4	soutien au développement des circuits courts alimentaires	100 000 €
5	démarches innovantes liées à la gestion de proximité des déchets organiques	50 000 €
6	développement d'une économie de proximité et résidentielle	500 000 €
7	amélioration de l'offre en faveur de la petite enfance et de la jeunesse	250 000 €
8	généralisation de l'accès pour tous à la santé et lutte contre la désertification médicale	150 000 €
9	mise en œuvre d'une politique environnementale et énergie climat à l'échelle du Pays	30 000 €
10	réhabilitation énergétique du patrimoine communal	250 000 €
11	préservation de la qualité environnementale et paysagère	100 000 €
12	développement des modes de déplacements doux piétons et cyclistes	95 000 €
13	coopération inter territoriale ou transnationale	10 000 €
14	animation et fonctionnement du programme	100 000 €
	TOTAL	**2 355 000 €**

Composition du comité de programmation du GAL Perche Sarthois à 15 membres :
Conformément à la situation 2007-2013, le double quorum sera toujours d'actualité (50% au moins de présence dont 50% de membres du collège privé, au moins). Dans le nouveau règlement Leader, le collège privé doit représenter au moins 51% ; soit un membre de plus.

Collège public :
Maine 301 : Géraldine VOGEL (titulaire) / Alain BIDAULT (suppléant)
Brières et Gesnois : Christophe CHAUDUN (titulaire) / Christine MARCHAND (suppléant)
Huisne sarthoise : Philippe GALLAND (titulaire) / Didier REVEAU (suppléant)
Val de Braye : Gérard CLEMENT (titulaire) / Jean-Marc BLOT (suppléant)
Pays calaisien : Jean-Loup HARMAND (titulaire) / Jacques LACOCHE (suppléant)
Pays bilurien : Jean-Marie BOUCHE (titulaire) / Jean-Claude GODEFROY (suppléant)
Conseil départemental : Jean-Carles GRELIER (titulaire) / Françoise LELONG (suppléante)

Collège privé : par ordre alphabétique
Titulaires : Jean-Pierre AUGER, Bruno DE LABARTHE, Sandrine GASNIER, Jean-Christophe GAVALLET, Alain GOSSART, Jean-Paul LEMARCHAND, Christian POTTIER, Jean-Jacques SAUVAITRE - Suppléants : Philippe BROSSARD, Alain CRUCHET, Martine DE ANTA, André DUVAL, Jean-Noël GRENECHE, Jacques GUIBERT, Jean-Pierre MAUPAY, Pierre POTTIER

Renouvellement du poste de chargé de mission Développement territorial : Compte tenu des besoins en animation et gestion du programme, le poste a été renouvelé pour trois ans, à compter du 14 octobre 2015.

5ème partie - Vie du Conseil de Développement

Le Conseil de Développement est une organisation de la société civile. Il est constitué de représentants des acteurs économiques, associatifs, sociaux, culturels …, désireux d'accompagner les élus locaux dans la réalisation des projets du territoire. Instance consultative, il se veut être force de propositions sur les sujets pour lesquels il est saisi par les élus ou les auto-saisines qu'il souhaite mener à sa propre initiative.

Le 3 avril 2013, le Conseil de Développement du Perche Sarthois a été renouvelé pour trois ans.
En 2015, il regroupait 35 membres, répartis en 4 collèges (acteurs économiques ; acteurs éducatifs, artistiques et culturels ; acteurs associatifs ; acteurs du secteur sanitaire et social). Un noyau dur d'une quinzaine de membres se réunit régulièrement. Christian Pottier en est le Président.

Au cours de l'année 2015, divers travaux ont été menés par le Conseil de Développement du Perche sarthois (en dehors de la participation active classique des membres aux réunions des commissions mixtes, du comité de programmation Leader et au Bureau du Pays).

Rapport "développer l'économie touristique" du Perche sarthois :
Le rapport, finalisé en septembre 2014, a été présenté et approuvé par les élus du Pays. Le Conseil de Développement a suivi de près les actions retenues et engagées par le Pays en 2015. Il s'agit d'un exemple concret du rôle de l'instance, comme force de propositions, accompagnateur des politiques publiques.

Pour rappel, 9 fiches actions en trois thèmes :

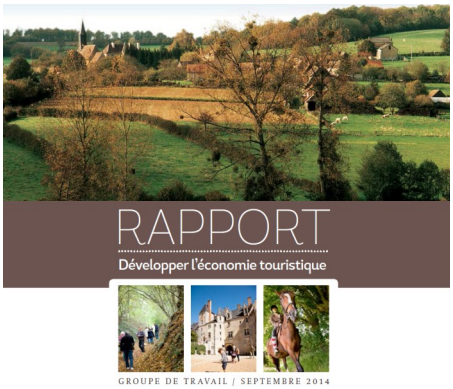

1. Renforcer l'identité du Perche Sarthois
- Sensibiliser les habitants à l'existence du Pays et à ses richesses touristiques
- Promouvoir le label Pays d'art et d'histoire
- Distinguer les spécificités du territoire
- Sensibiliser les élus à l'action du Pays

2. Optimiser l'organisation, l'accueil et la communication
- Optimiser les moyens des offices de tourisme et du Pays à l'échelle du Perche Sarthois
- Coordonner la communication à l'échelle du territoire
- Permettre un accès à l'information pour tous

3. Mettre en réseau les sites touristiques
- S'appuyer sur les têtes de pont pour valoriser les autres sites
- Proposer un événement de coordination et de découverte des lieux de visite

Voyage d'étude à Chateau-Gontier :
Suite à un article dans « Maine Eco » expliquant la réussite économique du Pays de Château Gontier en Mayenne qui, à partir d'une gare ferroviaire quasi fermée, a réussi à créer une dynamique économique efficace, le Conseil de développement a souhaité rencontrer les acteurs locaux.
Dans une logique concurrentielle des territoires, le choix a été fait de miser la différenciation du territoire pour l'accueil des entreprises sur l'enjeu énergétique, avec la définition d'une véritable politique environnementale en réponse à une problématique économique, industrielle.
Un compte-rendu a été rédigé et porté à connaissance des élus en comité syndical de septembre 2015.

Projet d'épandage des co-produits de l'abattoir de la Socopa à Cherré :
A l'issue de la réunion de travail du 22 avril 2015, les membres présents ont décidé de ne pas remettre d'avis en tant que tel sur le projet, dans le sens où les compétences techniques internes ne permettaient pas de rédiger un avis partagé par l'ensemble. Les membres ont donc été invités à rendre des avis individuels pour faire part de leurs remarques.
Néanmoins, au regard des travaux menés au sein du Conseil de Développement et de la Commission

Environnement et cadre de vie du Pays du Perche Sarthois, il a été retenu l'idée d'apporter à l'enquête publique des éléments d'appréciation générale mettant en évidence des solutions alternatives au projet présenté, comme la méthanisation et le compostage.

Avis sur le projet de périmètre de Schéma de Cohérence Territoriale :
Compte tenu de l'obligation légale d'une couverture nationale en SCOT au 1er janvier 2017, le Conseil de Développement s'est prononcé pour la création d'un SCOT unique « de Pays » couvrant le territoire des Communautés de Communes de l'Huisne Sarthoise, du Val de Braye, du Pays Calaisien, du Pays Bilurien et des Brières et Gesnois. Une délégation de membres de l'instance a ensuite présenté cet avis aux Présidents des Communautés de communes concernées.

Pour l'année 2016, le grand chantier portera sur la réforme territoriale, ses impacts sur les collectivités locales et l'avenir du Perche sarthois.

Participation à la démarche Agir Pour le Perche sarthois :
La participation des associations touristiques, culturelles et patrimoniales, présentes notamment dans le Conseil de Développement, aux différentes rencontres de la démarche Agir Pour le Perche sarthois a permis d'aboutir à l'identification et la validation par les élus, dans la feuille de route pour le territoire, des deux actions suivantes :

– réalisation d'une étude stratégique pour le maintien et le développement des lieux de visite touristiques. Ces lieux de visite, essentiellement gérés par des associations, ont des spécificités locales ; leur existence est souvent liée à l'identité du territoire et à l'investissement de « passionnés » soutenus par du bénévolat. Même si ces structures se maintiennent, il apparaît quelques points de fragilité qui nécessitent d'être étudiés dans le cadre d'une véritable stratégie de développement.

– création d'un événement « voyage dans le Perche sarthois ». Dans son rapport sur le développement de l'économie touristique, le Conseil de développement avait pointé la méconnaissance du territoire par les habitants, premiers accueillants des touristes. Il pointait également la méconnaissance entre les acteurs du territoire eux-mêmes. Il était donc apparu nécessaire de fédérer les prestataires touristiques du Perche sarthois autour d'un projet commun favorisant leur implication dans la dynamique territoriale, permettant d'aller à leur rencontre et renforçant l'image du Perche sarthois, notamment à travers le label Pays d'art et d'histoire.

Diagnostic de l'Économie Sociale et Solidaire :
Dans le cadre de la démarche Agir Pour, le Centre d'Étude et d'Action Sociale de la Sarthe (association, spécialisée dans le diagnostic et l'accompagnement des projets locaux) a proposé au Pays de mener une action spécifique sur le secteur de l'économie sociale et solidaire. Les éléments recueillis ont ainsi été intégrés au dispositif Agir Pour. C'est le Conseil de Développement qui a été chargé de suivre les travaux.

Un atelier a été organisé le 6 juillet à Bouloire pour identifier les problématiques rencontrées par les acteurs associatifs, une enquête en ligne a été lancée, des entretiens avec des élus locaux ont été effectués, et une rencontre associative a été organisée le 16 septembre à Vibraye. Elle a réuni environ 25 participants autour des thématiques suivantes : coordination des évènements, mutualisation des moyens, implication bénévole... Deux grandes idées transversales sont ressorties, à savoir la création de maisons des associations et d'une plateforme collaborative.
Les propositions se sont traduites, concrètement, dans la rédaction et la validation de la fiche n°4 de la feuille de route Agir Pour le Perche sarthois, intitulée : « création d'une offre dédiée aux associations dans les Maisons de services au public ».